

Fiche enseignant : Les éco-délégués au cycle 3

Elire des éco-délégués, c'est l'occasion de développer la dimension coopérative dans l'école, ainsi que l'engagement citoyen des élèves de sa classe. La dimension actionnelle n'est pas sans lien avec des apprentissages dans des domaines disciplinaires variés.

Cette fiche est conçue pour vous aider dans la mise en œuvre de l'élection d'un éco-délégué d'école. Elle clarifie les étapes et les objectifs de cette démarche, tout en vous permettant de mesurer les acquis des élèves en lien avec les programmes.

1. Quelle relation entre élection d'éco-délégué et programmes d'enseignement ?

Dans la **dernière version des programmes en vigueur à la rentrée 2020 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020)**, des **ajouts concernant l'EDD** font directement référence aux missions de l'éco-délégué :

Socle commun :

Domaine 1 - les langages pour penser et communiquer :

« Argumenter pour distinguer une connaissance scientifique d'une opinion sur des enjeux majeurs, comme ceux liés à l'importance de la biodiversité et au développement durable. »

Domaine 3- Formation de la personne et du citoyen : *« L'éducation au développement durable en constitue un élément important : mener des actions concrètes dans les écoles, en faveur de la protection de l'environnement, offre autant d'occasions pour les élèves de développer leur sens de l'engagement.*

L'enseignement de sciences et technologie développe progressivement chez les élèves un regard critique sur les objets du quotidien, du point de vue de l'impact engendré par leur création, leur utilisation et leur recyclage sur l'exploitation des ressources de la planète. »

Les finalités de l'enseignement moral et civique du cycle 2 au cycle 4 précisent, dans les ajouts des derniers programmes que *« Dans des échanges contradictoires, pouvant prendre appui sur la littérature jeunesse, des écrits documentaires ou journalistiques, les élèves sont initiés à débattre de manière démocratique et à penser de façon critique. Ils acquièrent dans ces débats les capacités à établir des liens entre des choix, des comportements et leurs impacts environnementaux (climat, biodiversité, développement durable) et à comprendre les perspectives des acteurs impliqués dans les problématiques abordées. Celles-ci prennent appui sur les observations du vivant, les expériences vécues dans l'école et son environnement ou l'étude de documents qui procèdent à une progressive « acculturation » écologique. »*

Dans le domaine des sciences et technologie, on retrouve cette volonté : *« [...] Permettre aux élèves s'impliquer dans des actions et des projets concrets en lien avec des thématiques liées à l'éducation au développement durable (création d'un espace vert, tri des déchets, etc.). Permettre aux élèves de découvrir la notion d'engagement individuel et/ou collectif, notamment dans le cadre d'un travail partenarial, et en lien avec l'enseignement moral et civique. »*

2. Quelles étapes dans la mise en œuvre ?

1. **Elaborer le projet d'élection d'éco-délégué** (en conseil des maîtres) : au sein de l'école dire pourquoi on engage cette démarche, le sens de ce projet, quel calendrier on se donne, le déroulement prévu pour les élections...

Communiquer vers les parents : expliquer, leur permettre d'identifier la place de chacun pour ces élections.

Pour vous aider dans cette communication : la fiche méthode élections annexe 1

2. **Organiser le déroulement des élections** : au sein d'un conseil d'élèves s'il en existe un dans l'école, parler de l'organisation en classe : Qui fait quoi ? quand ? comment ? où ?...

Pour vous aider, voici un exemple de campagne avec des affiches réalisées par des élèves :

<http://www.ecole-primaire-paimpont.ac-rennes.fr/spip.php?article137>

3. **Communiquer** : vers les élèves, vers les familles, les éléments nécessaires au bon déroulement de l'élection

Pour présenter la démarche aux élèves, aux parents, et pour engager les échanges sur sens de cette élection, une vidéo accessible aux élèves de cycle 2 et 3 :

<https://www.youtube.com/watch?v=mEy8FOpCQD0>

4. **Après l'élection** et la communication des résultats de l'élection, **faire vivre le projet et garder trace de son évolution dans le temps:**

- Echancier des réunions sur l'année ?
- Quelles questions vont être posées lors des réunions/débats ?
- Quels apports de l'enseignant ?
- Quelle implication des familles ?
- Quels partenariats extérieurs, temps forts, visites ?

Pour vous aider, des exemples au travers les compte rendus de comités de pilotages d'une école Eco-école depuis 2014 et depuis labellisés E3D niveau 2 :

http://www.ecole-primaire-paimpont.ac-rennes.fr/sites/ecole-primaire-paimpont.ac-rennes.fr/IMG/pdf/comite_de_pilotage_2019_12_13.pdf

Merci à l'école primaire de Paimpont pour l'autorisation qu'elle nous a faite :

- de consulter les documents en ligne sur son site
- de communiquer les liens pour qu'ils soient utilisés dans le cadre de la formation continue des professeurs

Site :

<http://www.ecole-primaire-paimpont.ac-rennes.fr/spip.php?rubrique25>